



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Certificat individuel Produits phytopharmaceutique

■ CERTIPHYTO Codes RS n° 5653 à 5656



LES DIFFÉRENTS CERTIFICATS

	DÉCIDEUR en entreprise soumise à agrément	DÉCIDEUR en entreprise non-soumise à agrément	OPÉRATEUR	VENTE	CONSEIL
Code RS	5655	5655	5653	5654	5656
Primo certificat	21 heures (3 jours)	14 heures (2 jours)	14 heures (2 jours)	21 heures (3 jours)	28 heures (4 jours)
Renouvellement	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	7 heures (1 jour)	14 heures (2 jours)
Capacités	Choix ; Achat ; Utilisation ; Interventions chez des tiers	Choix ; Achat ; Utilisation	Utilisation	Mise en vente	Conseiller
Professionnels concernés	Prestataires de services	• Entreprises agricoles • Agents communaux	• Entreprises agricoles • Agents communaux	Vendeurs auprès du grand public ou des professionnels	Conseillers
Seuil de réussite au test	20/30	15/30	12/20	20/30	25/30



CONTENU & PÉDAGOGIE



Objectifs

Appréhender l'ensemble des problématiques liées à l'usage des produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la sécurité durant les différentes phases de leur utilisation et d'un point de vue réglementaire.



Programme

Réglementation et sécurité environnementale

Règlementation liée à la pratique professionnelle, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligation

Santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public

Types et dangerosité des risques pour les personnes - Situations d'expositions aux dangers - Conduite à tenir en cas d'accident - Prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires

Réduction de l'usage, méthodes alternative

Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, lutte intégrée) - Choix et Programme adaptation des produits



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Certificat individuel Produits phytopharmaceutique

■ CERTIPHYTO Codes RS n° 5653 à 5656



INFORMATIONS ESSENTIELLES



Modalités



- Équipement informatique personnel requis, vérifié lors de l'inscription
- Savoir lire et écrire le Français



Savoir lire et écrire le Français



Prérequis



Modalités pédagogiques

- Support transmis avant la formation
- Apports théoriques en visioconférence
- Échanges interactifs avec le formateur
- Apport théorique en salle
- Support transmis avant la formation
- Échanges interactifs avec le formateur



Intervenants

- CREVAT Stéphane
- EBERLE Arnaud



TARIFS

INITIAL



Formation + test



Individuel **25 € / heure**



Groupe (6 minimum) **1 400 € / jour**



Test seul (2 h)



Individuel **100 € / test**



Groupe (6 minimum) **500 € / groupe**

RENOUVELLEMENT



Formation sans test



Individuel **25 € / heure**



Groupe (6 minimum) **1 400 € / jour**



ÉVALUATION, VALIDATION ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'évaluation

Évaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon la catégorie de certificat visé et le secteur d'activité professionnelle du stagiaire.

Evaluation en visio synchrone

Validité & renouvellement

- Validation partielle possible : non
- Validité : 5 ans
- Actualisation des connaissances : formation de 7 h minimum sauf la catégorie « Conseil » dont la formation dure 14 heures

Certification

- ✓ **Code RS** : Selon catégorie
- ✓ **Certificateur** : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- ✓ **Date d'échéance de l'enregistrement** : 31/12/2026



INDICATEURS DE RÉSULTATS 2025/2026

Taux de réussite

87 %

Taux de satisfaction

98 %

Sessions réalisées

44

Stagiaires formés

219

Modalités de calculs des taux :

Enquête réalisée en fin de formation après de tous les apprenants (taux réponse : 100%)

Toutes modalités confondues